

CONDITIONS DE LOCATION EN ITALIE

Propriétaire: Locauto

Type de location de voiture: Voiture incluse

Saison: été 2019

LA LOCATION DE VOITURE INCLUT:

- KILOMETRAGE ILLIMITE
- FRAIS D'AÉROPORT
- ASSURANCE RC selon la norme légale: Assurance responsabilité civile selon dispositions en vigueur dans le pays de location. Couverture totale de l'assurance responsabilité civile complémentaire EUR 7.500.000
- ASSURANCE RC COMPLÉMENTAIRE pour un montant de EUR 7,5 million
- ASSURANCE CDW (dommages au véhicule de location) sans franchise
- ASSURANCE TP (vol du véhicule de location) sans franchise
- REMBOURSEMENT DU BRIS DE VERRE ET DES DOMMAGES AUX PNEUS, AU BAIS DE CAISSE (Y COMPRIS CARTER D'HUILE ET EMBRAYAGE) ET AU TOIT DE LA VOITURE DE LOCATION
- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DOSSIER RELATIFS À LA GESTION DU SINISTRE
- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REMORQUAGE ET DES FRAIS RELATIFS À LA PERTE DES CLÉS ET/OU DES PAPIERS DE LA VOITURE
- REMBOURSEMENT DES DOMMAGES À L'AUTORADIO ET AU SYSTÈME DE NAVIGATION SUITE AU VOL OU À LA TENTATIVE DE VOL
- CONDUCTEUR SUPPLÉMENTAIRE: 1 conducteurs supplémentaires inclus. Autres : € 5 par jour, max. € 90 par période par conducteur
- ASSURANCE ACCIDENTS (PAI) avec une couverture de 20.000 EUR par occupant de la voiture de location.

INFORMATION IMPORTANTE RELATIVE A LA LOCATION

- PRISE DE LA VOITURE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE: possible sans frais
- CAUTION: CAUTION: Carte de credit (avec code pin), Mastercard, Visa ou American Express, au nom de conducteur obligatoire, une carte de débit (qui n'est pas une carte bancaire, mais carte de crédit sur lequel se trouve l'indication « Débit »), Mastercard, Visa ou American Express. Il est indispensable que la carte indique clairement le nom du conducteur. La caution est € 500. Pour catégorie FGE 2 cartes de crédit au nom du conducteur sont obligatoires, la deuxième carte doit être American Express, Diners Club ou Visa Gold.
- DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE CARBURANT FF : vous devez remettre le véhicule avec le même niveau de carburant que lors de son retrait. En général, il s'agit de « plein-plein ». Si vous remettez le véhicule de location avec moins de carburant que convenu, outre le carburant manquant, des frais vous seront portés en compte pour le remplissage. Le fournisseur de la flotte de voitures vous demande habituellement une caution pour le premier plein d'essence.
- PERMIS DE CONDUIRE: il faut être titulaire d'un permis de conduire valable de l'UE au moins un an
- AGE MINIMUM: l'âge minimum est 25 ans; pas d'âge maximum
- DIMINUER L'AGE MINIMUM: 19-24 ans € 22 par conducteur par jour possible pour cat. YBE, BB; 22-24 ans pour € 11 par conducteur par jour, possible pour cat. DB
- DUREE MAXIMALE DE LOCATION: 29 par contract/voucher
- PROLONGATION: pas possible via Sunny Cars, seulement possible en négociation avec la station de location et payer sur place.
- VOL OU DE PERTE DES PAPIERS DU VEHICULE: € 50. Ces frais ne sont pas remboursable par Sunny Cars, car ceci est la responsabilité du conducteur.

- FRAIS ADMINISTRATION CONCERNANT LES AMENDES: attention, Locauto facture € 48,80 pour chaque procès verbal. En effet, Locauto reçoit de la part des autorités uniquement le numéro de la plaque du véhicule, le lieu et date de l'infraction. Locauto calcule dès lors des frais administratifs pour le traitement du dossier, recherche et communication des coordonnées des clients. Vous recevrez donc par courrier le procès verbal original des autorités compétentes. Ces frais sont également communiqués sur le contrat des clients.

- Tous les frais mentionnés pour les accessoires et les frais à payer sur place par exemple pour l'aller simple et pour diminuer l'âge minimum sont hors les taxes locales.

LIVRAISON A L'HOTEL / ALLER SIMPLE / PASSAGE FRONTIERE

- LIVRAISON A L'HOTEL: pas possible
- LOCATION ALLER SIMPLE: € 60 dans le continent et dans les îles; aussi € 60 entre le continent et Sicile. Autres aller simple: € 500. Pas possible pour cat. FGE. Aller simple dans Rome et entre Milan Linate, Milan Malpensa et Milan Gare est sans frais.
- PASSAGE DE LA FRONTIERE: Lors de la signature du contrat de location, veuillez indiquer les pays dans lesquels vous voyagez. Ceci est nécessaire pour des raisons d'assurance. La passage de la frontière aux Italie, Cité du Vatican, Saint-Marin, France, Espagne, Andorre, Gibraltar, Portugal, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne, Belgique, Hollande, Luxembourg, Principauté de Monaco, Suisse, Autriche, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Liechtenstein, Slovénie, Croatie, Monténégro, République tchèque, Slovaquie, Albanie, Bosnie et Herzégovine, Macédoine.
- Tous les frais mentionnés pour les accessoires et les frais à payer sur place par exemple pour l'aller simple et pour diminuer l'âge minimum sont hors les taxes locales.

ACCESSOIRES

- SIEGE BEBES (0-11 mois): uniquement sur demande pour € 45 par période.
- SIEGE ENFANTS jusqu'à 4 ans (18 kilos): uniquement sur demande pour € 45 par période.
- REHAUSSEUR: uniquement sur demande pour € 45 par période.
- GPS: uniquement comme préférence possible pour € 7 par jour, max. € 126 par période
- CHAINES DE NEIGE: uniquement sur demande et avec un supplément de € 4.50 par jour, max. € 36 par période.
- Tous les frais mentionnés pour les accessoires et les frais à payer sur place par exemple pour l'aller simple et pour diminuer l'âge minimum sont hors les taxes locales.

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT LA COUVERTURE POUR LES BRIS DE VERRE, DEGATS AUX PNEUS ET BAS DE CAISSE.

- Lors de la prise du véhicule de location, ne souscrivez à aucune assurance supplémentaire pour bris de verre, dégâts aux pneus et bas de caisse. En cas de dégâts, le montant vous est remboursé par Sunny Cars, pour autant que les conditions soient respectées. Vous trouverez celles-ci dans l'annexe et dans les conditions générales. En cas de négligences ou non respect des conditions, le remboursement ne sera pas effectué. Rouler sur des chemins de terre n'est jamais autorisé. Si malgré tout, vous souscrivez à une assurance locale, les frais ne seront pas remboursés par Sunny Cars.

INFORMATION IMPORTANTE

- TRANSPORT DES ANIMAUX: est permis uniquement dans des boîtes de transport. En cas de non respect, le fournisseur de la flotte de voitures a le droit de facturer les frais de nettoyage de € 90. La loi italienne prescrit que les animaux peuvent être transportés uniquement dans les boîtes de transport. Ces boîtes sont acceptées que dans les minivans et dans les voitures break. Le bagage devra être placé sur les sièges avant et arrière. On ne peut pas laisser les animaux seuls dans la voiture.
- Dans quelques provinces d'Italie, il est obligatoire d'avoir des chaînes neige et antigel pendant les mois d'hiver. Dans les cas où les chaînes neige sont nécessaires, la vitesse maximum est de 40 km/h. Le panneau "Transito con catene" signifie que les chaînes neige sont obligatoires dans cette région. Une amende est un minimum de € 80 plus des frais administratifs du fournisseur de la flotte de voitures.

FOURNISSEUR DE LA FLOTTE DE VOITURES SUR PLACE:

- Locauto